



Service départemental  
de communication interministérielle  
de la Corrèze

Tulle, le 7 décembre 2017

## INVITATION - PRESSE

### **Cérémonie de remise de médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif**

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les personnes s'étant distinguées au service de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Elle comporte trois échelons : bronze, argent et or.

Les médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif sont décernées par deux promotions annuelles : le 1er janvier et le 14 juillet.

Bertrand Gaume, préfet de la Corrèze, organise une cérémonie de remise de ces médailles :

**Lundi 11 décembre 2017 à 19 h 00  
dans les salons de l'hôtel de la préfecture.**

#### **Contact presse**

Isabelle POUGEADE

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

[isabelle.pougeade@correze.gouv.fr](mailto:isabelle.pougeade@correze.gouv.fr)